

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Postes

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Talibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Avril 1878.

LES ARMEMENTS DE L'EUROPE.

A la Chambre des communes, sir Stafford-Northcote s'est plu à reconnaître que rien n'était venu aggraver la situation générale, mais que cependant il la regardait toujours comme pleine d'anxiétés.

Nous ajouterons que ces inquiétés grandissent tous les jours, non-seulement parce que les négociations n'amènent aucun apaisement, mais parce que toutes les puissances, sauf la France, arment subitement comme à la veille d'une conflagration générale.

Les négociations, nous les avons indiquées tous ces jours-ci, nous les suivons attentivement, et nous devons reconnaître qu'elles n'ont point avancé d'un pas. Les contradictions mêmes qui existent entre les dépêches prouvent qu'aucune combinaison n'a réussi: on en essaye chaque jour une nouvelle, parce que toutes échouent l'une après l'autre.

En première ligne, dans le conflit qui se prépare, paraissent l'Angleterre et la Russie: si la guerre éclate, c'est entre elles qu'aura lieu le premier choc. Puis vient l'Autriche, qui oscille de Saint-Petersbourg à Londres, et qui se décide suivant ses intérêts. Seulement, ce qui est certain, c'est que si elle participe à la lutte, ce sera contre la Russie et non contre l'Angleterre. Ou elle fera la guerre au czar, — ou elle restera neutre.

Voilà ce qu'il est permis d'affirmer dès à présent.

Seulement à la suite de ces puissances viennent les autres, qui, sans motif apparent, prennent tout à coup des précautions militaires, parce qu'elles sentent bien qu'une lutte entre la Grande-Bretagne et la Russie peut prendre les proportions d'une lutte européenne.

C'est la seconde raison des « inquiétés » dont parle sir Stafford-Northcote.

Partout on tient un langage belliqueux et l'on agit en conséquence.

Nous apprenons qu'en Suisse les officiers dans plusieurs réunions ont parlé des dangers qui pouvaient menacer la Confédération helvétique dans un avenir plus ou moins prochain, et des préparatifs militaires à pousser activement.

En Italie, les précautions se prennent depuis longtemps, — nous les avons signalées. Ces jours-ci a eu lieu à Rome un grand conseil de généraux, et il nous revient que les ordres donnés prescrivent aux états-majors de tenir prêtes les forces de terre et de mer pour le 15 mai.

Le Cittadino di Brescia nous apprend que, ces derniers jours, des généraux autrichiens ont été vus, dans le Trentin, prendre toutes les mesures nécessaires pour l'arrivée de nouvelles troupes.

Nous devons rapprocher ce fait de la réclamation énergique adressée par le gouvernement de Vienne au cabinet italien pour protester contre les agissements des comités secrets formés en vue de préparer l'annexion du Trentin à l'Italie.

Mais des nouvelles plus graves nous arrivent encore de Belgique: et là nous ne sommes pas en face de dépêches plus ou moins discutables, nous nous trouvons en face des débats du Sénat belge.

Le Sénat avait à discuter les crédits militaires pour les fortifications d'Anvers et l'augmentation du matériel d'artillerie. Au cours de la discussion, la commission a demandé au gouvernement d'organiser immédiatement la réserve nationale, qui comprend 30,000 hommes.

M. Van Schoor, rapporteur, a même parlé de la neutralité belge menacée par l'imminence d'une conflagration générale. Le ministre de la guerre a répondu, comme si le fait était à prévoir, qu'en cas de guerre entre la France et l'Allemagne, le territoire belge ne serait pas le théâtre des opérations militaires et ne servirait pas de champ de bataille.

Le gouvernement est parvenu à faire écarter la proposition de M. Van Schoor:

mais il était le premier à demander les crédits militaires.

Nous ne voyons donc partout que des préparatifs belliqueux, et nous partageons les « inquiétés » de sir Stafford-Northcote, car nous redoutons une conflagration générale par suite de la question d'Orient.

Ce n'est pas sans danger qu'on a bouleversé le vieil équilibre européen. La politique napoléonienne a commencé en 1859; M. de Cavour et M. de Bismark ont continué son œuvre. Nous en avons cruellement subi la peine en 1870; Dieu veuille que nous n'ayons pas à supporter de nouveaux désastres dans une lutte générale où une politique machiavélique tend à précipiter l'Europe, avec l'intention de nous enlever les derniers restes de notre ancienne grandeur!

Chronique générale.

La commission d'enquête commence à faire parler d'elle très-sérieusement.

Nous lisons dans le Bien public :

« La commission générale d'enquête nommée par la Chambre des députés ayant pu constater que des faits d'une gravité extrême, notamment de corruption électorale et de trafic de fonctions publiques, se sont produits dans certains départements du Midi, a adressé un rapport spécial au garde des sceaux.

« Nous apprenons qu'en raison des faits signalés, des poursuites seront exercées contre un conseiller d'Etat, deux anciens ministres, un ex-préfet et un magistrat révoqué. »

La Lanterne dit à peu près la même chose, seulement elle assure qu'il n'y aura que deux ministres soumis à des poursuites. Nous aurions très-certainement pris ces assertions pour des contes bleus si le Moniteur ne certifiât qu'elles sont fondées. Mais, en affirmant l'exactitude des faits, ce journal, qui n'a pas

les mêmes ménagements à garder envers les enquêteurs, fait connaître par quelle machiavélique combinaison on arriverait à persécuter le 16 Mai, ne pouvant le faire mettre actuellement en accusation par le Sénat. Voici ce qu'il raconte :

« Il a donc été arrêté que la commission d'enquête continuerait son inquisition pendant quelques semaines encore; qu'elle déposerait son rapport dans les premiers jours de la session d'octobre, et qu'une commission spéciale serait nommée dans les bureaux pour examiner la demande et faire un nouveau rapport. Tout cela prendrait assez de temps pour pouvoir reculer la discussion jusque vers la fin de décembre. De cette façon, le Sénat ne se trouverait saisi de cette affaire qu'à la session de 1879, et comme on ne met pas en doute qu'alors, un tiers de la Chambre haute ayant été renouvelé, la majorité sera passée à gauche, on regarde comme certain que le Sénat accueillerait favorablement la demande de mise en accusation et condamnerait, sinon tout le cabinet du 16 mai, au moins les trois de ses membres contre lesquels les gauches ont le plus à cœur d'exercer les représailles, c'est-à-dire contre MM. de Broglie, de Fourtou et Caillaux. »

Le projet est de tous points digne de ses auteurs.

On prépare en ce moment, au ministère de l'instruction publique, un projet de loi sur l'enseignement primaire supérieur.

Le sous-secrétaire d'Etat à ce département s'occupe aussi d'un nouveau mouvement dans les inspections, qui paraîtra dans une dizaine de jours.

L'enquête parlementaire sur les élections du 4 octobre, ordonnée par la Chambre, se poursuit activement. Onze rapports partiels sont prêts à être déposés au bureau de la Chambre; ce sont ceux des départements suivants: Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Maine-et-Loire, Marne,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES RENCONTRES DE FRIEDLIN.

Les pères ont raconté à leurs fils l'histoire de Friedlin le généreux, et les fils l'ont transmise aux générations suivantes, si bien qu'aujourd'hui les nourrices la répètent en berçant les nouveau-nés.

C'était le temps où les Saxons, descendus dans l'île de la Bretagne, étendaient chaque jour leurs conquêtes avec l'arc, la hache et l'épée. Friedlin marchait à la tête de toutes les expéditions périlleuses parmi les chefs les plus braves; et, quand les ennemis le reconnaissaient de loin, son nom courait de rang en rang et bien des fronts devenaient pâles.

Aussi Friedlin allait-il devant lui sans regarder en avant ni en arrière; le courage lui ôtait la prudence. Il avait traversé tous les périls comme le nageur traverse les vagues, soutenu et fortifié par elles, de telle sorte qu'il y trouvait sa joie.

Un jour donc il descendait seul dans la plaine

sans s'inquiéter de Mac-Dall ni de ses guerriers qui guettaient le passage des Saxons, et il se dirigea vers le château du frère de sa mère, bâti aux pieds des montagnes, sur le bord d'un lac plus bleu que le lin en fleur.

Il montait son bon cheval de guerre, portait sur l'épaule gauche un arc de chêne; à la ceinture, la hache et l'épée incrustées d'argent.

Son bouclier pendait contre la crinière du coursier qui allait au pas relevé, en faisant retentir le fer contre le fer. Friedlin avançait, en redisant la chanson de ses ancêtres et abattant, du fer de sa lance, les touffes de frêne qui pendaient sur sa route.

Mais, tout à coup, il se lut et retint la bride du cheval, car il venait d'apercevoir devant lui, sur le bord du chemin, un vieillard qu'il avait reconnu pour l'homme de la roche perdue.

C'était un de ces saints solitaires qui vivaient sur les pics écartés, sans autre abri que des cabanes de branches et de gazons, guérissant les malades, consolant les affligés et annonçant au monde l'Évangile.

Étienne venait alors de porter au loin la parole sainte et ses forces l'avaient trahi.

Couché sur la mousse du chemin, les pieds poudreux et sanglants, il sommeillait à demi, les mains jointes sur le croix de bois qui pendait à sa ceinture.

A l'approche du cavalier il releva la tête et salua Friedlin par une bénédiction.

Bien que le Saxon n'eût point encore compris la bonne nouvelle, il avait appris à faire cas des vieillards et il s'arrêta court.

— Que fait ici l'homme de la roche perdue? demanda-t-il, d'une voix presque respectueuse.

— Mon fils le voit, répliqua Étienne, je me repose sous le ciel de Dieu.

— Mon père n'a-t-il donc aucun abri?

— Aucun dans le voisinage, et mes pieds refusent de me porter plus loin.

— Où vas-tu?

— Au château de Sigor.

C'était précisément celui de l'oncle de Friedlin; il pouvait donc, sans se détourner, conduire le vieillard.

Cependant il hésita; mais la pitié l'emporta vite sur l'orgueil, et il dit à Étienne:

— Que mon père se lève, il y a place pour lui sur la croupe de ma monture.

L'homme de la roche perdue se redressa.

— Mon fils a-t-il parlé sérieusement? demanda-t-il, et est-ce de bon cœur qu'il fera asseoir à ses côtés un pauvre solitaire?

— Que mon père se hâte, répondit le Saxon en lui tendant la main, le frère de ma mère nous attend.

Étienne ne se fit point presser davantage; il se

leva avec effort, accepta l'aide de Friedlin et parvint à s'asseoir derrière lui, un bras appuyé à la poitrine du jeune chef.

— Dieu récompensera mon fils de ce qu'il fait ici pour moi, dit alors le vieillard avec confiance.

— S'il peut ainsi payer le bien qu'on te fait, objecta Friedlin en souriant, il peut également t'enrichir. D'où vient donc qu'il te laisse sans secours?

— Mon fils se trompe, reprit doucement le solitaire; mon Dieu me donne pour ressource la bienfaisance des généreux et la pitié des bons cœurs.

C'est à lui que je dois de t'avoir rencontré.

— Mais que ne te fournissait-il plutôt directement la monture dont tu avais besoin? pourquoi faut-il que tu reçoives d'un autre ce que tu pourrais posséder par toi-même?

— Le Dieu des chrétiens a voulu que les hommes vécussent en frères, répondit Étienne, et il a créé le besoin pour entretenir la compassion. Si j'avais possédé le cheval que tu me prêtes, ton cœur n'eût pas eu le bon mouvement qui t'a fait me l'offrir; nous ne serions pas, toi mon bienfaiteur, moi ton obligé; c'est mon dévouement qui a fait ta vertu et ma reconnaissance. Les liens terrestres s'établissent ainsi; la faiblesse de chacun oblige tout le monde à un échange de services et de sentiments qui fait que nous nous aimons sans peine. Fort et puissant, tu me secours aujourd'hui;



Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Somme et Vendée. En outre, les délégations qui opèrent en province pendant les vacances actuelles doivent rapporter des rapports sur la Nièvre, l'Allier, la Haute-Loire, le Vaucluse, le Gard, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, la Savoie et la Haute-Savoie.

La commission d'enquête enverra des délégations dans toutes les régions du territoire, mais non dans tous les départements.

On assure, mais nous ne donnons la nouvelle que sous toutes réserves, qu'à la suite de la longue et vive discussion qui aurait eu lieu mardi au conseil des ministres, au sujet du projet de discours que M. Léon Say avait présenté à ses collègues, discours qu'il devait prononcer, comme l'on sait, à l'inauguration de la statue de Bastiat, M. Léon Say aurait renoncé, non-seulement à son discours, mais même à présider l'inauguration de la statue.

Plusieurs officiers généraux exerçant des grands commandements se sont émus des bruits relatifs à un changement dans l'administration de la guerre, qui passerait de l'élément militaire à l'élément civil. Quelques-uns d'entre eux ont formellement déclaré que, si le fait venait à se confirmer, ils se verraient dans l'obligation d'abandonner leur commandement.

Nous devons dire que tous ces généraux placent encore leur confiance dans le Maréchal-Président, et espèrent qu'il ne donnera pas son adhésion à une mesure qui désorganiserait toute l'armée.

Les conseils généraux qui ont refusé de voter une subvention pour le centenaire de Voltaire sont très-mal notés dans l'un de nos ministères. On en a fait dresser une liste spéciale qui aura probablement son utilité en temps opportun.

Plusieurs députés radicaux, profitant de leur présence dans les départements, ont convoqué leurs électeurs dans des réunions publiques pour leur rendre compte de leurs votes à la Chambre. Ces convocations commencent à se généraliser.

La *Marseillaise* n'est pas tendre pour ce pauvre M. Jules Simon. Elle le compare aux cabotins en représentation :

« Car ce n'est rien moins qu'à la présidence de la République que vise M. Jules Simon, et les représentations qu'il donne sur tous les théâtres de province n'ont d'autre but que de le présenter à l'opinion comme successeur possible de M. de MacMahon. »

➤ Nous ignorons ce que l'avenir réserve

à la France et à la République, mais nous voulons espérer que le sentiment de la dignité nationale y sera toujours assez vivace pour qu'elle bondisse d'indignation à la seule perspective de subir la honte d'avoir pour chef de l'Etat cet exécutif discret des basses-œuvres du Vatican. »

La *Marseillaise* est dure, non pas pour le Vatican, que ces excès de langage ne sauraient atteindre, mais pour son ancien coreligionnaire.

## AFFAIRES D'ORIENT.

### L'ULTIMATUM SALISBURY.

On nous mande de Londres, de source sûre, le 17 avril :

Le marquis de Salisbury a vu le comte Schouvaloff hier soir et lui a dit en propres termes :

« Il nous faut une réponse catégorique. Voulez-vous, oui ou non, qu'on discute le traité tout entier ? »

Comme le comte Schouvaloff répliquait qu'il allait en référer à son gouvernement, lord Salisbury, impatienté, s'écria :

« Nous n'attendrons plus, cela nous est impossible. La Reine et le pays ne veulent plus entendre parler de délais. Il nous faut une solution et non pas des combinaisons. »

Le comte Schouvaloff a promis de télégraphier et de demander une réponse télégraphique.

Tandis que le prince de Bismark, mandé de Berlin, paraît assuré de la réunion prochaine du Congrès et que l'on affirme même que les convocations aux puissances sont toutes prêtes, dans l'entourage de l'empereur on croit plus que jamais à une guerre anglo-russe qui finirait par devenir générale. Aussi, quoique la Prusse n'en souffle mot, tenez pour certain que dans les arsenaux militaires, aussi bien que dans les ministères et les intendances, on travaille plus activement que jamais, afin d'être prêt en toute occurrence.

On écrit de Berlin à l'Agence Havas :

Faisant allusion à un bruit répandu ces jours derniers d'une conversation sur la situation qui aurait eu lieu entre l'ambassadeur d'Allemagne, prince de Hohenlohe, et M. Gambetta, le *Tagblatt*, de Berlin, fait la déclaration suivante :

« Personne en Allemagne ne songe à conquérir la Hollande et ses possessions ; personne n'a jamais songé non plus à acheter l'appui de la France pour l'exécution d'un tel projet en restituant à ce pays Metz et la Lorraine. »

On annonce que MM. Delbruck et Camphausen, anciens ministres prussiens, feront ensemble, dans une quinzaine de jours, un voyage en Italie et en France.

La *Volkszeitung*, de Berlin, apprend que la commission allemande, qui s'est rendue à Lyon pour étudier l'organisation des écoles

professionnelles, ira aussi à Amiens après avoir visité Paris.

Berlin, 18 avril.

On assure que M. de Saint-Vallier a vu M. Gambetta à Dusseldorf. M. Gambetta serait reparti pour Vienne.

Saint-Petersbourg, 18 avril.

Les pourparlers continuent entre les cabinets de Berlin, Londres et Vienne. Il y a lieu d'espérer qu'ils aboutiront à un heureux résultat.

Le zèle de l'Allemagne à s'employer à la médiation permet également les meilleures espérances.

La *Gazette* (russe) de Saint-Petersbourg annonce que l'aide de camp général Tolleben part aujourd'hui pour San-Stefano, où l'empereur l'a chargé de remplir une mission spéciale.

Constantinople, 18 avril.

La démission du premier ministre Ahmet-Vefik-Pacha a été acceptée ce matin par le sultan. Tous les ministres sont réunis actuellement au palais.

La situation politique et matérielle des possessions anglaises aux Indes devient de plus en plus critique. Le fanatisme religieux s'en mêlant, il faut s'attendre, un jour ou l'autre, à voir éclater une révolution, qui couve du reste depuis 1874. Le gouvernement anglais se montre très-inquiet ; aussi les précautions qu'il prend sont-elles formidables.

## Chronique militaire.

### LA MOBILISATION PARTIELLE DE L'ARMÉE EST-ELLE POSSIBLE ?

Un homme des plus compétents en matière militaire nous signale, dans notre loi de recrutement, une lacune extrêmement curieuse, et, si elle est réelle, des plus graves.

Il s'agit de l'impossibilité où se trouverait le gouvernement de mobiliser partiellement l'armée française. Si nous avions besoin, par exemple, de mobiliser un seul corps d'armée, comme cela pourrait se présenter s'il fallait surveiller nos frontières d'Espagne ou d'Italie, nous serions dans l'obligation d'appeler les réserves des dix-huit corps, c'est-à-dire dix-huit fois plus de troupes que cela ne serait nécessaire.

En effet, la loi veut que les classes de la réserve soient appelées successivement, en commençant par la moins ancienne. Légalement, les hommes des classes les plus anciennes d'une région pourraient se retrancher derrière un texte incomplet pour ne marcher qu'autant que leurs cadets de tout le territoire français auraient déjà été appelés.

On voit quelles complications une pareille lacune pourrait faire surgir, le cas échéant. Il n'y a, dans tous les cas, au point de vue patriotique, aucun danger à appeler sur elle l'attention de qui de droit, car qui peut le plus peut le moins : loin d'être désarmés,

nous serions au contraire dans l'obligation de nous armer trop.

On nous dira sans doute que si la loi n'a pas prévu le cas d'une mobilisation partielle, la faculté de ne mobiliser qu'un seul corps d'armée, par exemple, résulte des considérations qui ont accompagné le vote. Cela peut être vrai ; mais il n'en est pas moins regrettable que le texte lui-même ne soit pas plus précis.

D'ailleurs si on admet la possibilité d'appeler à l'activité les réserves d'une seule région, pour que cette mesure soit pratique, il faudra revenir sur tous les détails relatifs à la mobilisation. Que se passera-t-il, en effet, si on mobilise un seul corps d'armée ? La région de celui-ci n'est souvent séparée de la région voisine que par un cours d'eau insignifiant, ou même une ligne idéale ; d'un côté de cette ligne, tous les hommes de 20 à 30 ans seront sous les armes ; les transactions, les relations ordinaires de la vie seront suspendues ; tandis qu'à côté chacun vaquera tranquillement à ses affaires, rien ne sera changé. Est-ce équitable, est-ce même possible ? Ne doit-on pas craindre que la population se soumette difficilement à des charges si inégalement réparties ?

De plus, si le recrutement des réserves se fait par région pour l'infanterie, il y a des armes qui ne peuvent recruter leur personnel que dans une circonscription beaucoup plus étendue. De telle sorte que l'inégalité que nous signalerons se compliquera de la nécessité de ne mobiliser, dans certaines régions, que les hommes de telles ou telles armes, ceux du génie ou de l'artillerie par exemple, les autres restant dans leurs foyers.

Mais, dira-t-on, si d'un côté la loi a oublié de mentionner le cas où on n'aurait à mobiliser qu'un ou deux corps d'armée, et si, d'autre part, cette mobilisation partielle présente tant de difficultés, où est donc la solution ? Suivant nous, cette solution consisterait à déclarer que, tout en maintenant l'appel par classes successives, en commençant par la moins ancienne, l'autorité militaire pourra, dans certains cas, se soustraire à l'obligation du recrutement régional des réserves. Les classes les moins anciennes seraient successivement envoyées dans les corps d'armée à mobiliser. Cela ne se réaliserait pas sans de grosses difficultés administratives, mais nous ne croyons pas qu'on puisse agir autrement.

On ne manquera pas de se demander comment il se fait qu'une pareille lacune existe dans une loi de recrutement élaborée avec tant de soin par les hommes les plus compétents. C'est qu'après nos malheurs, nous avons subi un courant d'idées qui a écarté de notre esprit jusqu'à la pensée que nous puissions avoir d'autre ennemi que l'Allemagne. Or, il est bien évident qu'en cas de guerre avec cette puissance, la mobilisation partielle et localisée serait loin de suffire. Il ne nous est pas venu à l'esprit que des complications pussent survenir dans nos relations avec nos autres voisins. Nous n'avons même pas songé que la nécessité pourrait nous être imposée d'envoyer un petit corps

qui sait si quelque jour tu ne trouveras pas une protection dans ma faiblesse.

Friedlin ne répondit pas, mais un sourire content effleura ses lèvres. Il se demandait comment lui, le chef redouté, il pourrait trouver un appui dans ce vieillard débilé et dédaigné !

Cependant il laissa l'homme de la roche perdue parler longuement des grandes lois que Dieu avait données aux hommes et expliquer comment la vie humaine n'était que la préparation d'une autre vie plus complète.

Bien que la foi n'eût point encore visité ce cœur superbe, les discours d'Étienne y pénétraient insensiblement et semblaient l'amollir.

On eût dit une de ces petites sources limpides qui, en se glissant sans bruit à travers toutes les fissures, réussissent à glisser jusqu'au centre des plus durs rochers.

Tout en parlant et en écoutant, ils arrivèrent à la lisière d'une forêt où ils rencontrèrent un archer qui essayait de renouer la corde de son arc ; mais la corde usée se brisait à chaque effort, et l'archer s'emportait en malédictions contre lui-même.

— Si je ne me trompe, dit Étienne, se trouve sérieusement embarrassé.

— Qui ne le serait à ma place ? s'écria l'archer. Je suis parti dès le point du jour pour chasser dans la forêt ; on attend chez moi le gibier qui doit

régaler des amis, et pour avoir oublié de visiter mon arc, me voilà trompé dans toutes mes espérances, sans moyen de réparer ma sottise. Par les os de mon père ! je donnerais dans ce moment huit journées de ma vie pour une bonne corde de cuir ou de chanvre.

— J'espère que vous en aurez une à un moindre prix, fit observer Étienne.

Et se penchant à l'oreille du Saxon : — Je vois une corde de rechange roulée autour de ton arc, dit-il à demi-voix, donne-la à cet homme afin qu'il se rappelle avoir rencontré Friedlin le généreux.

Le jeune chef fit un geste d'assentiment, déroula la corde qui était de cuir de daim tressé et l'offrit au chasseur. Celui-ci se confondit en remerciements.

— Le jeune seigneur n'aura pas obligé un ingrat, ajouta-t-il, quand il vit Friedlin près de repartir ; en quelque lieu qu'il se trouve et quel que soit son danger, il peut appeler Nadok ; pourvu que je sois à portée d'une voix humaine, il me verra accourir comme son plus fidèle serviteur.

Le Saxon remercia de la main et continua sa route.

Les offres de service du chasseur ne lui semblaient guère plus sérieuses que celles de l'homme de la roche perdue.

Cependant tous deux s'étaient engagés dans un

chemin entrecoupé de ravines où le cheval enfonçait, à chaque instant, dans le sol mobile et glissant sur les pierres roulantes. Friedlin avait besoin de toute son adresse pour lui faire éviter les fondrières. La bride haute et les genoux serrés aux flancs de sa monture, il se forçait à choisir sa route parmi les rochers.

Les deux voyageurs reconnurent bientôt que la précaution n'était point inutile ; car, en atteignant un carrefour où le chemin se partageait en plusieurs embranchements, ils rencontrèrent un chariot chargé de blés que le conducteur, moins prudent, avait engagé dans une ravine dont tout l'effort de son attelage ne pouvait plus le faire sortir.

A bout de courage, il s'était assis sur le bord de la route, les mains plongées dans sa longue chevelure qu'il arrachait avec rage.

En entendant les pas du cheval de Friedlin il se redressa effrayé.

Le solitaire se hâta de le rassurer.

— Nous ne sommes pas des hommes de la forêt, mon frère, dit-il, et vous n'avez rien à craindre de ce noble Saxon.

— Qu'il soit donc béni ! dit le paysan, en saluant d'un air timide, car les pauvres gens comme nous ont autant d'ennemis que le blé qui mûrit. Quand ce n'est pas l'oiseau qui gruge l'épi, c'est le sanglier qui en fait curée ; et, pour tout achever,

lorsque nous avons pu sauver quelques gerbes, on essaie en vain de les conduire au logis, les fondrières gardent ce que les brigands ou les bêtes fauves ont épargné !

— Ne pouvez-vous donc faire sortir vos roues de l'ornière ? demanda Friedlin qui regardait la manière dont le chariot était engagé.

— Hélas ! mon cher seigneur, j'y ai mis toutes mes forces et toute mon adresse, répliqua le paysan d'un ton découragé ; mes bêtes écumant de sueur, comme vous pouvez voir, et j'ai eu la main plus d'à moitié écrasée par le timon. Je ne vois plus d'autre moyen que de décharger les gerbes, et cela me mènera jusqu'à la nuit close ; les hommes de la forêt sortiront alors du couvert ; ils emmèneront le blé et le chariot, trop heureux s'ils ne me branchent pas moi-même à un chêne. A moins d'un secours du ciel, je vous le dis, blé et chariot sont perdus ; et le plus sûr pour moi est de me sauver avec l'attelage.

— Descends de cheval, mon fils, dit Étienne au Saxon et montre à cet homme que tu es Friedlin le fort.

(A suivre.)



expéditionnaire dans une contrée lointaine, comme en Chine, en Syrie, etc. Comment ferait-on pourtant si un cas pareil se présentait ?

Les préoccupations relatives à l'Allemagne nous ont tellement absorbés au moment de notre réorganisation militaire, que toutes nos mesures administratives relatives à l'armée s'en sont ressenties. C'est ainsi que pour nos deux Ecoles, polytechnique et Saint-Cyr, le programme d'admission ne comporte qu'une seule langue vivante : l'allemand. C'est pourtant celle pour laquelle nous aurons le plus facilement des interprètes, avec nos provinces-frontières de l'Alsace et de la Lorraine.

Autrefois, on admettait, avec raison, que les langues anglaise, espagnole, italienne pouvaient être utiles à des officiers, et on acceptait les élèves qui savaient les parler. Les deux langues les plus répandues sont certainement l'anglais et l'espagnol ; ce sont donc les plus nécessaires à faire apprendre à des jeunes gens ; aussi beaucoup de pères de famille se plaignent d'être obligés de faire de l'allemand à leurs enfants à un âge où rien ne dit qu'ils réussiraient à entrer à l'Ecole polytechnique ou à Saint-Cyr. Or, s'ils manquaient ces deux écoles, ils auraient perdu leur temps à apprendre une langue désagréable qui est d'un usage beaucoup moins fréquent pour le commerce, l'industrie ou les relations du monde.

C'est certainement à une préoccupation de ce genre que nous devons la lacune qui nous a été signalée : on n'a pensé qu'à l'Allemagne. Faisons donc de notre loi sur le recrutement un instrument défensif qui puisse nous protéger également contre tous nos voisins.

(La Patrie.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les actionnaires de la Compagnie des Charentes qui avaient à se prononcer, le 13 avril, sur le projet de rachat de leur réseau par l'Etat, sans repousser la convention conclue à cet effet entre le ministre des travaux publics et le conseil d'administration, ont nommé une commission qui devra poursuivre auprès des pouvoirs l'obtention de conditions meilleures.

Le 13 de ce mois, un nommé Alin Stang, âgé de 23 ans, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, a été arrêté en flagrant délit de vol d'un pantalon appartenant à M. Jean Auleux, domestique chez M. Leroy, cultivateur à Gohier, canton des Ponts-de-Cé.

Stang est un repris de justice en rupture de ban. Sa résidence obligée est Perpignan (Pyrénées-Orientales).

En agissant de ruse, il avait réussi à se faire délivrer un passe-port à Saumur, dit le *Patriote*.

Le cadavre de M<sup>me</sup> Corbin, qui s'est noyée accidentellement dans la Mayenne le 20 mars dernier au pont de Chambellay, n'a été retrouvé que dimanche matin, dans la même rivière, près du barrage de l'écluse, à Montreuil-sur-Maine.

Dans les Deux-Sèvres, le phylloxera s'est montré sur plusieurs points du canton de Beauvoir, près Niort.

Les propriétaires de vignes sont très-inquiets, car ils savent que le fléau est comme la tache d'huile qui s'étend jusqu'au moment où on l'enlève ; mais comment faire disparaître le phylloxera ? Ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais le bon reste encore à trouver.

Ce qu'il y a de plus prudent, dit un journal de Niort, c'est de remplacer nos vignes par des cépages américains qui résistent au fléau.

## Faits divers.

Le *Figaro* donne des détails circonstanciés sur l'arrestation des personnes compromises dans l'affaire des billets de banque.

L'instruction, rapidement menée par M. le juge d'instruction Blanquart des Salines, assisté de M. Tenaille, commissaire de police, a fait connaître l'organisation — très-parfaite — de la bande des faussaires, dont le jeune Jobet n'était qu'un des adeptes.

Les individus arrêtés jusqu'à présent sont au nombre de sept ; ce sont :

Joseph Barreau, vingt-sept ans, 36, rue Saint-James, à Neuilly, principal inculpé.

Jean Barreau, vingt ans, frère du précédent, demeurant 184, faubourg Poissonnière.

Gaston Jobet, dix-sept ans, 36, rue Saint-James.

Fille Jobet, trente-huit ans, 36, rue Saint-James, — mère de Gaston et qui vivait avec Joseph Barreau.

Veuve Jobet, soixante-un ans, 146, rue du Bac, mère de la précédente.

Veuve Barreau, soixante ans, 484, faubourg Poissonnière, mère des frères Barreau.

Philomène Barreau, seize ans, 184, faubourg Poissonnière, fille de la précédente, sœur des deux principaux inculpés.

Cette jeune fille est, dit-on, élève du Conservatoire. En tout cas, c'est une pianiste distinguée, qui a joué l'hiver dernier dans plusieurs salons. Elle prétend avoir ignoré le travail de ses frères, et croyait, dit-elle, que son père lui avait laissé 60,000 francs en mourant. Elle semble, en effet, n'avoir pas été complice de sa famille, et il est très-possible qu'elle soit rendue à la liberté.

Deux autres dames, la mère et la fille, ont été arrêtées sur la dénonciation de la veuve Barreau, comme ayant participé à l'émission de billets de 20 francs. Cette participation n'étant pas très-nettement établie, le *Figaro* ne donne pas leurs noms.

L'histoire de la société Barreau et Jobet est un véritable roman.

Il y a une dizaine d'années, la fille aînée de M<sup>me</sup> Barreau partit faire un voyage en Italie, en compagnie d'un personnage très-riche. Son frère Joseph la suivit, et comme c'est un homme très-bien élevé, — il est chanteur, pianiste, peintre et graveur distingué — le compagnon de sa sœur l'accepta comme un agréable compagnon de voyage. Dans le cours du voyage, Joseph Barreau eut une aventure tragique. Un officier ayant insulté sa sœur un soir au théâtre, il le provoqua et le tua dans un duel au pistolet.

A son retour en France, il fit connaissance de M<sup>me</sup> Jobet, qui tenait un hôtel 47, rue de la Chaussée-d'Antin. Elle possédait 2,000 fr., qu'ils allèrent jouer à Hambourg et qu'ils perdirent. Barreau revint à Paris et loua, rue d'Assas, un atelier de peintre où il fit des tableaux et des portraits.

Ce fut là qu'en 1873 il commença ses premiers essais de faux billets par des coupures de vingt francs, gravées sur cuivre. Son frère Jean fut chargé de les écouler. Mais ils reconquirent bientôt qu'ils n'avaient pas là une source suffisante de fortune. De plus, dès les premiers jours, la Banque avait signalé leurs billets. Ils y renoncèrent momentanément.

Ils s'établirent successivement rue Carteau, 7, à Montmartre, puis à Puteaux, tentant divers essais de billets de cent francs, que leur mère écoulait. Mais les billets étaient mauvais, pâteux, faciles à reconnaître. Ils n'osaient en lancer qu'à des intervalles éloignés, et déménageaient dès qu'ils en avaient répandu quelques-uns dans leur quartier.

Enfin, en 1877, à Neuilly, Joseph annonça que ses épreuves étaient parfaites, et l'on organisa l'émission en grand.

Il fut convenu que Joseph Barreau aurait ses billets sur lui ; que son frère Jean les prendrait un à un, entrerait dans les magasins pour les changer et remettrait à Gaston Jobet les objets achetés et la monnaie. De cette façon, s'il était arrêté, on ne trouverait plus sur lui rien qui pût l'accuser, et il passerait pour une victime.

Cela dura quelque temps ; puis la peur prit Jean, et Gaston Jobet, qui est doué d'une audace et d'un aplomb peu communs, se chargea de passer les billets.

On a vu comment il s'y prenait.

Vendredi, jour de son arrestation, Gaston avait « placé » un billet chez un libraire, galerie Saint-Lazare, un autre au café au coin du boulevard Haussmann ; il offrait son troisième au Louvre, quand M. Guillaume l'a fait arrêter.

Grâce à l'indication du cocher, on a pu savoir où étaient ses complices et les arrêter le soir même. Il était temps, car ils allaient déguerpir. Il était convenu, en effet, entre eux et Jobet, que si ce dernier n'était pas rentré à cinq heures, c'est qu'il lui serait arrivé malheur et que, par conséquent, on eût à prendre ses précautions.

On a saisi chez eux 15,000 fr. en or, pro-

venant du change, et 495 billets de cent francs. Ces billets n'avaient ni lettre, ni numéro de série. On les mettait au fur et à mesure, afin que, lorsque la Banque signalait la série fautive, on pût en entamer une autre pour le lendemain.

D'après l'évaluation faite par les experts, ces faussaires ont, depuis 1877, lancé dans la circulation pour cent cinquante mille francs de billets faux, dont la majeure partie déjà a été retirée par la Banque.

Au Dépôt, Jobet et ses complices, loin de se désoler, continuent leurs grands airs et leurs rodomontades. Le jeune Gaston surtout est d'une fanfaronnade incroyable.

— Voici le sort qui nous attend, dit-il tranquillement : Joseph et Jean, comme fabricants, en ont pour la vie. Quant à nous, qui n'avons fait qu'émettre, nous en avons pour dix ans. Comme je suis né le 26 octobre 1859, je serai donc libre à vingt-huit ans ; j'ai encore un *bel avenir*.

**Ville de Naples 1877.** — La situation financière de la Ville de Naples est excellente, son budget a été établi dans des conditions de prévoyance et d'économie qui font l'éloge de la municipalité.

Ainsi les recettes s'élèvent à 33,985,485 francs et les dépenses n'atteignent que 28 millions 451,200 francs. Il y a donc un excédant de plus de 5 millions et demi qui sera consacré à des dépenses productives pour des travaux publics.

Naples est la ville la plus peuplée et la moins imposée de toute l'Italie ; avec ses 800,000 habitants elle pourrait largement tripler ses revenus en mettant des taxes sur les portes et fenêtres, sur la mouture, sur les marchés, sur les bestiaux, sur les poids et mesures, etc., etc. On voit que la Ville de Naples a encore des ressources considérables et que son crédit est de premier ordre.

Dans le budget figurent une annuité de 4,444,700 francs pour l'intérêt à 20 francs par an et une autre de 133,346 francs pour l'amortissement à 400 francs des obligations de l'Emprunt 1877 qui sont en circulation. Les obligations de la Ville de Naples 1877 sont négociées à 310 francs et elles rapportent donc 6 1/2 0/0, alors que les valeurs similaires, qui ne sont pas mieux garanties, ne donnent guère qu'un revenu de 4 à 5 0/0.

## Dernières Nouvelles.

Vienne, 18 avril.

Les impressions ce matin sont meilleures que celles de ces derniers jours.

Les renseignements arrivés de Londres et de Saint-Petersbourg indiquent que lord Salisbury et le prince Gortschakoff acceptent le Congrès, croient à la possibilité de sa réunion et semblent la désirer.

Cette question du Congrès paraît ainsi avoir fait un pas sensible.

Toutefois, il n'y a encore aucun fait précis. Aucune communication officielle, aucune invitation nouvelle n'a été faite. Mais le langage de lord Salisbury et du prince Gortschakoff donne à espérer une entente sur la réunion du Congrès.

Quelle sera la manière de procéder pour rendre ce résultat effectif ? On ne le sait pas encore exactement. Le prince de Bismark proposera-t-il le premier moyen qu'il a déjà mis en avant, d'une conférence préliminaire réglant le programme et débattant le terrain du Congrès ? On incline à le croire.

Le déplacement du prince de Bismark qui va, suivant son habitude, passer les fêtes de Pâques en villégiature, n'est pas considéré comme indiquant une rupture des négociations qui, au contraire, paraissent en meilleure voie et avoir des chances d'aboutir à un résultat.

Il est inexact que les Russes aient adressé un ultimatum aux Turcs pour l'évacuation des forteresses et places cédées par le traité de San-Stefano.

On espère même, sans avoir à cet égard de certitude, que cet ultimatum sera retardé.

(Agence Havas.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le **Sirop** et la **Pâte** de **Pierre Lamouroux**.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès.

100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvais digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang ; ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M<sup>me</sup> Léger, d'une *maladie du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M<sup>me</sup> Chauvet-Pizzalati, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 79,211 : Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure merveilleuse ; M. Sauvet, directeur d'une grande chaudronnerie pour la marine, a été guéri d'une maladie épouvantable. Les excréments, au lieu de sortir naturellement, il les rendait par la bouche ; grâce à la Revalescière, il a été entièrement guéri ; elle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière ; BEAUREFON-POISSIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup>, LIMYER, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

Rhumes et Maladies de Poitrine.

## SIROP

ANTIPHLOGISTIQUE

## BRIANT

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS

Depuis plus de cinquante années, le **SIROP de BRIANT** est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire : **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes**, etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux.

Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exiger l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible

de l'inventeur :  de l'inventeur : P. GODET, propriétaire-gérant.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.



